



Région
Centre-Val de Loire

Direction des Transports et des Mobilités Durables
Dossier suivi par : SAINT-BLANCARD Patrice
Tél : 02 38 70 25 86

Nos réf. : DTMD -PSB/PB/SS 32-21

ARRIVE LE
22 JAN. 2021

Orléans, le 18 janvier 2021

Madame, Monsieur le Maire,

La Région Centre-Val de Loire est pleinement mobilisée en cette période de pandémie Covid pour assurer à nos concitoyens la meilleure prise en charge sanitaire.

Les services de l'Etat déploient sur notre territoire les centres permettant à nos concitoyens de se faire vacciner, selon la stratégie définie. 230 000 personnes de plus de 75 ans vivant à leur domicile, ainsi que les personnes à haut risque, sont concernées par cette 2^e campagne de vaccination, après les Ehpad. La Région a souhaité dans ce cadre aider, en complément des services locaux, celles et ceux parmi ces publics qui ont des difficultés de déplacement, pour se rendre dans ces centres dans les meilleures conditions.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en œuvre, dès lundi 18 janvier 2021, les deux mesures suivantes sur le réseau régional Rémi au bénéfice de ces personnes :

- d'une part, le réseau Rémi (trains, cars, transport à la demande) sera gratuit sur le trajet entre domicile et centre de vaccination de secteur, sur justificatif du rendez-vous pour être vacciné
- d'autre part, le service de Transport à la Demande Rémi +, qui dessert très largement les communes rurales au plus près de nos aînés, sera adapté pour desservir, les jours habituels de son fonctionnement, et en plus des destinations habituelles, le centre de vaccination de secteur.

Nous vous rappelons que toutes les informations (communes concernées, jours de fonctionnement, horaires, destinations...) relatives à ce service Rémi + à la demande sont disponibles sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr ou au numéro suivant : 0 800 97 07 28, de 07 h à 19 h du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 12h30.

Il est recommandé aux personnes intéressées de se renseigner sur le calendrier des prestations de transport à la demande programmées sur leur secteur préalablement à la prise de rendez-vous pour se faire vacciner. Ce service nécessite une réservation au plus tard la veille du déplacement. Cette réservation pourra être signalée lors de la prise de rendez-vous pour la vaccination, pour disposer en priorité d'un créneau adapté.

Nous vous informons que nos directeurs d'Espaces Région Centre Val de Loire sont aux côtés des communes centres de vaccination et de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de cette campagne vaccinale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
du Conseil Régional

François BONNEAU

Le Vice-Président
délégué aux transports et à l'intermodalité,

Philippe FOURNIE

Bien cordialement à vous !

Copies : - Madame la Préfète de l'Eure-et-Loir : Fadela BENRABIA
- Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de la Santé Centre-Val de Loire